Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 79 (1934)

Heft: 11

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse:

1 an fr. 12.—; 6 mois fr. 7.—

3 mois fr. 4.—

ABONNEMENT

Pour l'Etranger :

Prix du Nº fr. 1.50

1 an fr. 15.—; 6 mois fr. 9.— 3 mois fr. 5.—

DIRECTION ET RÉDACTION :

Major R. Masson, Avenue Druey 15, Lausanne. Tél. 32.217.

ADMINISTRATION, ABONNEMENTS, VENTE:

Avenue de la Gare 23, Lausanne. Compte de chèques post. II.5209

ANNONCES: Agence de publicité G. Amacker, Palud 3, Lausanne. H. Droz, succ.

Le métier de chef.

Un mouvement d'opinion s'est dessiné en France, au lendemain de la guerre, au sujet de la question si controversée des compétences. De nombreux ouvrages ont paru, inspirés par cette idée que la direction des grandes entreprises ne doit pas être, presque exclusivement, confiée à des techniciens. S'agit-il d'une société métallurgique? On met le plus souvent à sa tête un ingénieur qui, après avoir débuté comme dessinateur, a dirigé un atelier, puis s'est élevé, d'échelon en échelon, — par l'effet de l'ancienneté, pourrait-on dire, — jusqu'à avoir sous ses ordres la totalité de l'usine. On en est venu à s'élever contre cette habitude, qu'on s'est évertué à représenter comme néfaste. Certes, la fabrication est un des éléments essentiels de la Société : elle constitue, en quelque sorte, sa raison d'être; mais l'ensemble du mécanisme qui assure l'exploitation comprend le service des achats, le service commercial, les bureaux de la comptabilité, bref, une foule de rouages dont il s'agit de régler, de combiner, d'harmoniser les mouvements, et, s'il n'est pas impossible qu'un ingénieur en soit capable, ce n'est pas sa technicité qui l'y a préparé et qui l'y rend apte : il y faut des qualités particulières.